Quingey Infos

Sommaire

Page 2 : Le Mot du Maire + infos pratiques

Pages 3-4-5 : Echos du Conseil Municipal

Page 6 : Le Conseil Municipal des Jeunes - Moini - La semaine des Jeun's - Le parc des Carrons - le Marché des Saisons

Page 7 : le Centre de Loisirs sans Hébergement - Arrêté contre les nuisances sonores

Page 8 : Visions d'artistes 2011 - Nouveaux horaires de la déchetterie

Page 9 : les travaux : le centre bourg, le Presbytère, le camping, les vestiaires du foot

Page 10 : Information sur l'hébergement temporaire à la nouvelle maison de retraite

JUIN 2011

N°11

L'édito du Maire

Le mot du Maire

Le dérèglement climatique nous a déjà depuis plusieurs semaines précipité dans des températures estivales beaucoup trop précoces pour permettre à la végétation et à nos plantations de respirer normalement.
A contrario, la saison touristique a démarré au camping dès le début du mois de mai avec une fréquentation en forte hausse et des retombées non négligeables sur le commerce local.
Côté travaux, :
* L'aménagement des vestiaires se poursuit, ils seront terminés pour la reprise de la saison de football
* Les travaux de la rue des Salines s'achèveront comme annoncé à la fin de la première semaine de juillet (Info Quingey de décembre). J'en rappelle les objectifs essentiels, concilier la circulation piétonne et routière, réaliser des aménagements paysagers de qualité, dissimuler les réseaux électriques et téléphoniques et moderniser l'éclairage public.
* La liaison piétonne entre Champs l'Hoste et le secteur Gendarmerie sera réalisé dans l'été.
* La fin des travaux de l'agrandissement du périscolaire

Je terminerai en remerciant les Quingeois pour leur patience concernant les travaux dans les rues de Quingey, pour la gêne occasionnée, mais je pense que le résultat en vaudra la peine.

Avec mes plus cordiales salutations

Rappel des permanences à la Maison des Services

*** Mission Locale**
(pour les demandeurs d'emplois de 16 à 25 ans)

Tous les jeudis

Contact Mme Annie LAITHIER au 03 85 85 85 85

*** Intermed**

Tous les 1ers lundis du mois, de 9h à 11h

Contact : Mr Yaël NOURI

Au 03 81 81 54 79

*** Attachée Parlementaire de la Députée**

Tous les 1ers lundis du mois

De 11h à 12h

*** Conciliateur de Justice**

Tous les 3èmes mercredis du mois de 9h à 12h

Mr LAURENT Luc 06 81 52 78 15

*** ADMR**

Bureau Rez de Chaussée
(1er bureau à droite dans le hall)

les lundis-mercredis et vendredis de 9h à 12h

Tél 03 81 63 58 12

*** Marché des Saisons**

Le 3ème vendredi de chaque mois

*** Foire mensuelle**

Tous les 1ers lundis du mois

Les échos du Conseil Municipal

Séance du 1er février

Projets stationnements place d'Armes, parc communal « profession sport », rue des Forges

* place d'Armes : suite aux diverses discussions et suite à l'essai de l'aménagement de places de parking en épis, le conseil municipal, décide d'aménager 5 places de parking, en remplacement des 3 places en longueur existantes auparavant.
* Parc Communal « Profession Sport » Le conseil municipal considère qu'il y a un manque de place dans ce secteur de l'hôtel de la Truite et décide d'aménager un parking public d'une vingtaine de places dans le périmètre du parc du bâtiment communal loué à Profession Sport 25. Il n'y aura pas d'enrobé au niveau du sol excepté pour la descente au parking depuis la route de Lyon.

* rue des Forges : des places de parking sont prévues dans les travaux du Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère soit 18 places après le local kayak et 6 rue du stade.

Au total l'aménagement de ces différents secteurs générera une quarantaine de places de parking en supplément à quelques minutes à pied du centre Bourg.

Etude de faisabilité pour la transformation et l'amélioration de la salle polyvalente

Etude en cours pour l'installation de gradins repliables, **amovibles**, les gradins actuels étant obsolètes et peu confortables pour les spectacles.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- autorise le Maire à lancer une étude de faisabilité pour la réalisation de gradins télescopiques à la mairie et à lancer la consultation
- décide de retenir le cabinet INGEROP pour cette étude.

Les résultats de l'étude seront analysés lors du prochain conseil municipal.

Aménagement rue des Salines (trompe l'œil, coordonateur sécurité)

Projet de faire un trompe l'œil sur la façade de la première maison démolie rue des Salines avec l'accord du propriétaire de la maison mitoyenne.

Devis d'un peintre de 6 000 € TTC, discussion sur la durée de vie, l'orientation du mur…

Le conseil doit choisir un thème qui serait la Loue et le peintre fera plusieurs propositions.

Concernant les travaux en cours, la rue des Salines sera coupée à la circulation pendant 15 jours, en février, l'enrobé sera réalisé fin juin, début juillet 2011, l'aménagement du carrefour rue du Gey se fera pendant les vacances scolaires de février 2011.

Plusieurs entreprises intervenant sur le chantier, un coordonateur sécurité doit être choisi.

Le Conseil Municipal

- accepte la proposition de Nicolas ROY concernant la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour les travaux d'aménagement de la rue des Salines et rue du Gey.
- autorise le maire à signer la convention avec Nicolas ROY pour un montant total de 1 080 € HT

Questions diverses :

* Le bail entre la commune de Quingey et le groupement de gendarmerie du Doubs aurait dû être renouvelé le 01 août 2009, seul un avenant au bail a été pris, il convient donc de régulariser la situation donc de conclure un nouveau bail qui commencera à courir le 1er août 2009 pour une durée de 9 ans.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- accepte le renouvellement du bail pour une durée de 9 années qui commence à courir le 1er août 2009, moyennant un loyer annuel de 25 716 euros, révisable tous les 3 ans.
- autorise le Maire à signer ce bail.

* Le Conseil Municipal de Quingey, à l'unanimité des membres présents, approuve les dispositions concernant la modification de l'aménagement forestier en vigueur (intégration de la gestion environnementale de la Côte de Moini et la gestion de l'affouage) ainsi que le programme de gestion (période 2011-2017), de demande sa mise en application.

* Accueil secrétariat de mairie : suite à l'établissement des passeports biométriques en mairie de Quingey et étant donné le manque de confidentialité, le conseil donne son accord pour modifier légèrement l'agencement du bureau de l'accueil, étude pour création d'une cloison à mi hauteur et recul de la banque.

* Le Conseil Municipal de Quingey, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer les contrats pour le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 4 ans soit de 2011 à 2014.

La commission jeunesse travaille sur un programme d'action et d'animation global en direction des jeunes (en partenariat avec le SIPQ et la CCCQ) avec le Conseil Municipal de Jeunes (3 projets en cours de validation) et d'autre part le renouvellement de l'opération de jeux en réseau pendant les vacances scolaires soit 6 semaines à raison de 6 jours par semaine.

Le conseil municipal :

- accepte la proposition de Contact PC, coût de la prestation 3 000 € / an, subventionnée par le Plan Educatif Local à hauteur de 800 €, le Contrat Territorial Jeunesse 660 €, la communauté de communes 220 € auxquels vient s'ajouter la participation des jeunes (5 euros d'inscription par semaine).
- accepte l'aménagement des 8 postes informatiques de la salle multimédia nécessaire soit un coût de 3 545.12 € HT (après analyse du groupe de travail).

Séance du 8 mars

Comptes administratifs, compte de gestion 2010

➢ Camping :
Résultat de fonctionnement :
26 822.49 €
Résultat d'investissement : - 5 880.48 €
Résultat de clôture 2010 :17 942.01 €

➢ ZA La Blanchotte
Résultat de fonctionnement :
- 3 508.50 €
Résultat d'investissement :
- 88 309.46 €

➢ Lotissement Champs l'Hoste III
Résultat de fonctionnement : 0 €
Résultat d'investissement : 0 €

➢ Eau, assainissement
Résultat de fonctionnement :
297 963.60 €
Résultat d'investissement :
22 756.70 €

➢ Commune
Résultat de fonctionnement
962 276.74 €
Résultat d'investissement :
- 624 481.83 €
Reste à réaliser :
+ 74 300 €
Résultat de clôture invest :
- 550 181.83 €

Résultat de clôture global 2010 : 412 094.91 €
Les comptes administratifs 2010 sont adoptés à l'unanimité.

Demande de subvention DGE

Le conseil municipal autorise le Maire à procéder à la demande de subvention au titre de la DGE pour l'aménagement de la rue des Forges et de la rue de Traverse, de la Place d'Armes pour les travaux 2012-2013.

Gestion 2011 du camping

Le conseil municipal décide de confier la gestion et l'entretien du camping à Mr et Mme EHINGER de Quingey, par l'intermédiaire du service de remplacement du centre de gestion du Doubs, du 1er mai 2011 au 31 septembre 2011, à raison d'un temps plein et un mi-temps.

Contrat photocopieur

Au vu des diverses propositions, le conseil municipal accepte la proposition de Avenir Bureautique, pour le contrat de maintenance et la location d'un photocopieur ; soit une location sur 21 trimestres à 80 € HT par mois (incluant la carte fax réseau), coût copie noir et blanc à 0.005 € HT, copie couleur à 0.05 € HT avec un pourcentage de révision maximum de 2 %.
Avenir Bureautique s'engage à solder le contrat en cours pour un montant de 930 € HT.

Questions diverses

➢ Tarif marché : modification des tarifs pour le marché des saisons, comme suit :
- 1 € le mètre linéaire
- 5 € location d'un vitabri
- 5 € utilisation de l'électricité

➢ Suite au sinistre commis le 13 novembre 2010 sur une borne amovible, le Conseil Municipal accepte le remboursement partiel de l'assurance AVIVA, d'une somme de 2 492.35 €
➢ Information sur le bail du pylône SFR : suite aux diverses propositions de renouvellement de bail par la société et la commune, le conseil municipal charge le maire de faire de nouveau une contreproposition.
➢ Information sur le recensement 2011 : le nombre de logements d'habitation est passé de 494 (recensement 2006) à 563 et le nombre de bulletins individuels est passé de 974 à 1094
➢Référent sécurité : Chantal Gille-Urvoy est désignée référent de sécurité routière
➢ Décision de décaler d'une semaine l'éclairage des décorations de Noël.

Séance du 28 avril

Maison médicale

Le cabinet d'étude a présenté deux variantes d'aménagement. La première consiste à aménager le bâtiment du gite jouxtant la salle polyvalente, en maison médicale sur les deux niveaux.
La deuxième variante consiste à n'utiliser que le rez-de-chaussée du bâtiment existant et de construire des « modules » extérieurs de forme contemporaine à ossature bois, sur l'arrière du bâtiment.
Après un long débat sur les coûts des deux formules, les avantages et inconvénients, le conseil municipal décide de se donner le temps de la réflexion et d'aborder ce point lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Budgets 2011

➢ **Camping :**
Fonctionnement :
Dépenses : 52 750.00 €
Recettes : 54 942.01 €
Investissement :
Dépenses : 33 880.48 €
Recettes : 33 880.48 €

➢ **ZA La Blanchotte**
Dépenses : 112 317.96 €
Recettes : 112 317.96 €

➢ **Eau, assainissement**
Fonctionnement :
Dépenses : 370 332.00 €
Recettes : 405 903.90 €
Investissement :
Dépenses : 202 500.00 €
Recettes : 202 500.00 €

Le conseil municipal décide à nouveau de ne pas augmenter la part communale des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour 2011.

Commune - Budget 2011

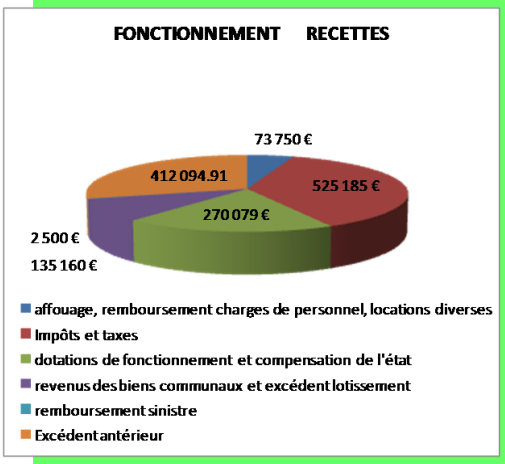

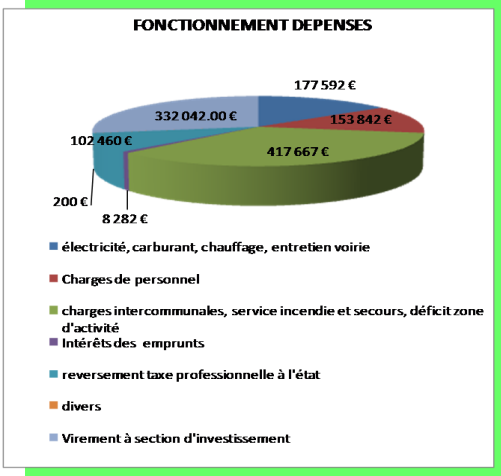

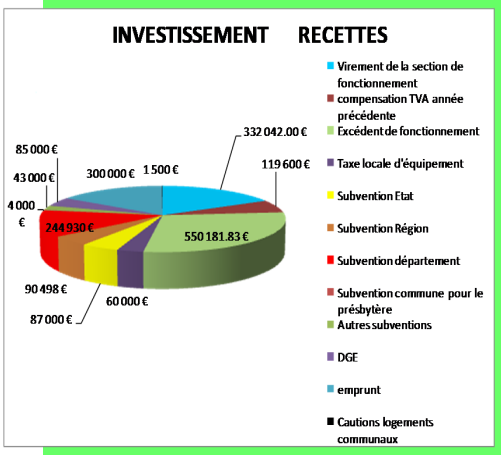

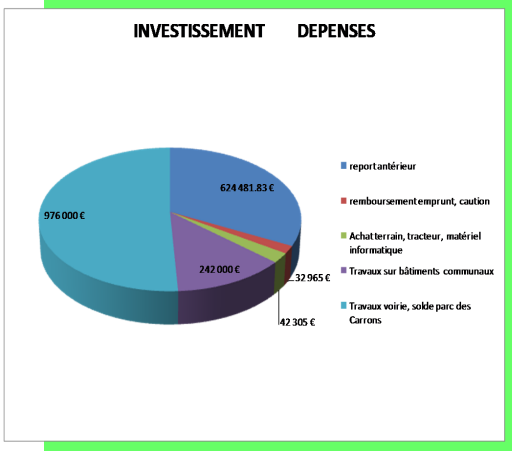

Les principaux travaux 2011 concernent essentiellement l'aménagement de la rue des Salines, la dernière tranche du parc des Carrons la réalisation de la liaison douce champs l'Hoste-secteur gendarmerie, l'achat d'un nouveau tracteur (avec balayeuse, lame à neige), et l'installation de 3 panneaux d'informations communales (secteur HLM, Parc des Carrons, Champs l'Hoste III).

Impôts locaux 2011

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, décide, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, que les taux d'imposition 2011 seront égaux aux taux de référence 2010.

Par conséquent vote les taux d'imposition 2011 comme suit :Taxe d'habitation : 15.00 %Taxe foncière bâti :11.02 % - Taxe foncière non bâti :34.84 % - Taux CFE :17.08 %

Pour information le taux de la taxe d'habitation est augmenté du fait du transfert de la part départementale aux communes, mais du fait de la décision du conseil municipal le produit attendu n'est pas majoré.

Convention annuelle avec la SPA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents accepte le renouvellement de la convention avec la SPA de Besançon et de Franche-Comté, pour l'année 2010/2011, à raison de 0.15 € par an et par habitant et autorise le Maire à signer la convention

➢ Piste cyclable :

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents s'engage à réaliser et à financer les travaux d'un trottoir cyclable sur la dernière partie de la rue des Salines pour un montant estimatif de 12 062 €.
Ce dernier sera relié à la future surlargeur cyclable entre Quingey et Lombard.

accepte la proposition de la SACER Sollicite le conseil général du Doubs pour l'octroi d'une subvention au titre de la de la dotation territoriale 2011-2012, à hauteur de 3 620 €, soit 30% d'une dépense subventionnable de 12 062 €.
se prononce sur le plan de financement suivant :

Conseil général :	3 620 €
Fonds libres :	8 442 €
	12 062 €

➢ Le maire informe le conseil municipal que le dossier concernant l'installation de 8 éoliennes (dont deux sur le territoire de la commune de Quingey) sur la crête de Moini avance. La signature de la promesse de bail emphytéotique pour la location des terrains se fera le 13 mai prochain avec l'opérateur « opale » et les communes de Byans Sur Doubs, Lombard et Quingey.

➢ L'association ADMR demande à utiliser le bureau du rez-de-chaussée à la place de celui du 1er étage afin d'être mieux « identifiée » par le public. L'association serait également favorable à la gestion du point d'information « + de services publics » initié par l'Etat.
Le conseil municipal donne un avis favorable.

➢ La commune décide d'adhérer à l'association « Florysage », la cotisation est de 70 € plus 0.36 € par habitant. L'objectif est de bénéficier de conseils et de plans de fleurissement.

Parc des Carrons

Quingey n'avait pas de parc public : c'est fait… mais partiellement à cause de la sécheresse qui a sévi ce printemps. Le parc des Carrons a en effet été en partie ouvert, samedi 9 avril dernier. Les enfants ont rapidement investi les lieux et profité des jeux qui leur étaient destinés.
Le parc, sur lequel l'équipe municipale travaille depuis quasiment 3 ans, a pu voir le jour grâce :

* aux financeurs (Europe, Conseil Général, Conseil Régional, CAF) . Reste à la charge de la commune : 72 000 €
* au cabinet Au-delà du Fleuve qui a apporté sa vision d'un Plan Naturel avec des jeux simples, bien intégrés dans le paysage. Une partie deviendra très prochainement, après la pluie, un lieu de découverte des espèces faunistiques et floristiques de zone humide (mare, jonc, grenouilles, arbres à papillons…)

Les ilôts botaniques, proches de jeux, seront bientôt étiquetés pour que chacun puisse découvrir des espèces naturelles mais aussi des espèces d'ornement que l'on ne connaît pas toujours.
Le parc est évidemment entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite par le chemin des Carrons et les jeux répondent aux normes de sécurité en vigueur

Marché des Saisons

Rappel : 17 juin, 16 juillet et 19 août : vous retrouverez vos exposants, producteurs locaux habituels de 17h à 20h sur l'esplanade derrière la mairie.

Semaine des Jeun's

Cet été, du **4 au 16 juillet**, de 16h à 22h, à la salle multimédia de la mairie : tous les jeunes du secteur peuvent s'inscrire et venir jouer
Coût : 5 € / joueur / semaine
Accès illimité

Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes travaillent à l'organisation d'une journée de visite du musée Peugeot dans le pays de Montbéliard et préparent une sortie pour aller voir un match de football de l'équipe de Ligue 1 au stade Bonnal de Sochaux

Le mandat de nos jeunes élus arrive à terme ; le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes pour l'automne prochain

Ces informations concernant ces 2 points seront plus précises dans le prochain Info Quingey.

Moini

Les chèvres et leurs petits font bien leur travail. En effet, au-delà du fait que le paysage s'ouvre de jour en jour (moins de forêt et de buisson), l'orobanche de Bartingli, que les botanistes espéraient revoir un jour à Moini, a été identifié au mois de mai ainsi qu'un couple de Circaètes Jean-Le-Blanc, rapace mangeur de reptiles qui avait disparu du Doubs depuis 40 ans.

l'Orobanche de Bartingli

Centre de Loisirs

Cet été et à la rentrée...

<u>Les vacances d'été</u>
du **04 au 30 juillet et du 29 aout au 02 septembre.**
Tarifs de 20.25 € à 62.50 € la semaine de 5 jours avec ou sans repas selon les situations.
Age des enfants : de 3 à 13 ans
Thème de l'été : A la rencontre des personnages célèbres de franche comté...
Sortie source de la Loue, Lion de Belfort, Musée Peugeot, mini camp à Arc et Senans, Visite chez un potier, Aquaparc, fabrication de bateau à vapeur...

Documents à fournir :
Une fiche d'inscription à venir retirer au centre de loisirs
La photocopie des vaccins de l'enfant
Les Bons ATL si vous en possédez.
N° d'allocataire et N° de sécurité sociale
Inscriptions au centre de loisirs du lundi 6 au mardi 28 juin 2011 de 14h00 à 18 h 30. les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

<u>Les inscriptions de rentrée</u>
Les inscriptions pour la rentrée scolaire auront lieu du **14 juin au 15 juillet**
Documents à fournir :
Une fiche d'inscription à venir retirer au centre de loisirs
La photocopie des vaccins de l'enfant
Les Bons ATL si vous en possédez.
N° d'allocataire et N° de sécurité sociale
Une enveloppe timbrée pur la confirmation d'inscription

Un seul dossier est nécessaire pour les deux inscriptions (périscolaire et vacances)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Mlle Devillers au centre de loisirs au 03.81.63.89.52 ou francas.quingey@wanadoo.fr

Extension du groupe périscolaire

Les communes du Syndicat Intercommunal du Pays de Quingey (Cessey, Chouzelot, Lavans-Quingey, Lombard, Pessans, Quingey) ont connu une forte hausse démographique ces dernières années et ont dû répondre à une demande importante des familles pour la garde de leurs enfants. C'est pourquoi, le Syndicat intercommunal du Pays de Quingey a souhaité agrandir ses capacités d'accueil périscolaire, par la création d'un nouvel espace. Compte tenu des possibilités d'agencement des locaux du périscolaire, situés au rez de chaussée du bâtiment Château Nicolas, l'architecte Gérard Buisson a conçu une extension circulaire de ce bâtiment, entre l'entrée de l'école maternelle et le Château Nicolas.

Ce bâtiment, actuellement en voie d'achèvement, que l'on peut voir depuis l'entrée principale de l'école primaire, rue du Gey, est en ossature bois et aura le label "Bâtiment Basse Consommation". Ses formes douces, arrondies conviennent bien à un environnement d'enfants de maternelle et primaire. L'intérieur très lumineux sera aménagé en trois parties : un hall d'entrée, des vestiaires et sanitaires 14.01m^2 et une salle multi-activités de 51.62m^2.

Pour le financement de ce projet, le Syndicat intercommunal a obtenu l'aide de l'Europe, du Conseil Régional et du Conseil Général sous forme de subventions. La Caisse d'Allocations familiales a accordé un prêt sans intérêt ; le reste sera financé par les cinq communes du Syndicat. Les travaux en cours devront être achevés pour la première quinzaine d'août. Le maître d'œuvre, le Cabinet Dominique et Marion Normand suit avec beaucoup d'attention et sérieux la réalisation des travaux, afin de libérer rapidement l'entrée principale de l'école primaire, rue du Gey.

Bientôt, on pourra voir dans un même espace aménagé, consacré aux enfants, au croisement de la rue du Gey et de la rue des Salines : une micro-crèche, un centre de loisirs agrandi, une école maternelle neuve et des bâtiments scolaires rénovés et agrandis.

Pour le bien-être de tous et afin d'éviter les conflits de voisinage :

Arrêté contre les nuisances sonores

<u>ARTICLE 1 :</u>

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

<u>ARTICLE 2 :</u>

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils causants une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

<u>Jours ouvrables</u>
(du lundi au vendredi) :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h
<u>Samedis</u> :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
<u>Dimanches et jours fériés</u> :
Interdits

Arrêté municipal du 20 mai 2011

Bienvenue aux nouveaux propriétaires du Messimo!
Nous souhaitons une très belle saison à Mr et Mme Pierre CHALUMEAU , originaires de Mouchard.

Modification des horaires d'ouverture de la déchetterie de Lavans-Quingey

Les horaires d'ouverture des déchetteries ne semblaient pas adaptées, d'après un questionnaire de satisfaction adressé par le SYBERT à tous les ménages en 2010.

Le volume global d'heures d'ouverture va par conséquent augmenter d'environ 5 %.

A compter du 1er mai, la déchetterie de Lavans sera ouverte comme suit :

	Hiver		Eté	
Lundi	9h-12h	13h-16h	9h-12h	13h-18h
Mardi	9h-12h	13h-16h	9h-12h	13h-18h
Vendredi	9h-12h	13h-16h	9h-12h	13h-18h
samedi	9h-12h	13h-16h	9h-12h	13h-18h

Visions d'artistes 2011

Dimanche 22 mai, sur la place d'Armes, dans les rues et jusque sur la colline de Moini, chacun a pu rencontrer des artistes-peintres croquant un coin du patrimoine quingeois.

C'était la 4ème édition du concours « Vision d'Artistes initié par les Petites Cités Comtoises de Caractère. Cette année 16 artistes venue de toute la région - et au-delà - la lauréate venait de la Haute Marne) se sont présentés à 9 heures à la mairie pour faire tamponner leurs supports.

On comptait 9 adultes et 7 jeunes de moins de 17 ans. La matinée était délicieusement lumineuse et propice à la création.

A midi, l'Echo de la Loue a régalé les Quingeois d'un apéritif-concert.

Les artistes ont déposé leur tableau dans la Salle des Murmures de la Loue, à la mairie où les attendaient le jury : Hélène HENRY-FOHR, présidente, Hélène ESPUCHE et Christian DAUPHIN. Deux prix ont été remis aux adultes et trois aux jeunes.

La journée s'est achevée comme elle avait commencé, dans le soleil et dans la bonne humeur autour d'un verre que le maire de Quingey et quelques membres du conseil municipal sont venus partager avec les artistes et les Quingeois amateurs d'art.

Quingey *EST REPUBLICAIN, mardi 7 juin*

La médaille de la Famille à Stéphanie Fournier

■ Une sympathique cérémonie pour une belle famille.

Samedi, une cérémonie particulièrement émouvante s'est déroulée à la mairie de Quingey : le maire a remis la médaille d'argent de la Famille à Mme Stéphanie Fournier. Elle était là, entourée de six de ses enfants (l'aînée vivant à Belfort), et chacun a pu mesurer la bonne éducation de ces derniers, spontanément polis et doués d'un sens du partage qu'on ne voit plus guère que dans les grandes familles.

Avec le diplôme, la lettre du préfet de Région et celle du président du Conseil général, la mairie de Quingey a offert des fleurs à la maman et des friandises aux enfants et nous avons le plaisir de souligner le geste particulièrement généreux de M. Dague, directeur d'Intermarché, qui a offert une somptueuse corbeille remplie de cadeaux pour toute la famille.

Sortie découverte

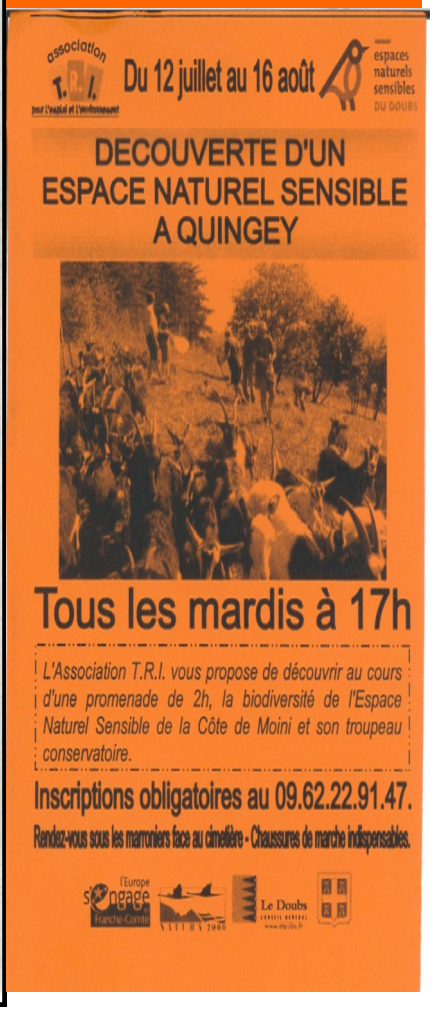

Aménagement des rues

Les travaux de la rue des Salines et rue du Gey s'achèvent, les délais prévus seront respectés. Les aménagements des trottoirs en enrobé vont commencer du groupe scolaire jusqu'aux HLM, ceux qui seront revêtus d'un enduit végétal pour la première partie de la rue des Salines commenceront à partir du 28 juin.
Le revêtement de la chaussée rue des Salines sera fait la première semaine de juillet par la société Roger Martin, entreprise qui a le marché du Conseil Général pour la route départementale.
Concrètement, l'enrobé existant sera raboté , les regards d'assainissement et les regards téléphoniques mis à niveau avant l'application de la nouvelle couche d'enrobé.
Les plantations et les espaces verts sont terminés ; 26 arbres tiges le long du stade et devant le groupe scolaire, une centaine de rosiers et d'arbustes sont plantés dans des jardinets de la rue des Salines.
Les bancs sont en place et la signalétique est en cours.
Il restera ensuite à positionner les différents dispositifs (bornes et barrières) destinés à empêcher les voitures de stationner sur les trottoirs.
Une seule exception à cette règle du code de la route, à proximité de la quincaillerie et de la boulangerie où un stationnement « minute » voiture sera toléré tout en laissant un passage d'environ 1.20 m pour les piétons (balisé avec des quilles »).

Les nouveaux vestiaires du foot...

Le camping
Les Promenades***

La saison au camping a démarré dans de bonnes conditions :

un couple de gérants quingeois tient l'accueil et assure l'entretien complet, ce qui permettra aux touristes d'avoir toujours les mêmes interlocuteurs (demande des campeurs depuis plusieurs années)

Les journées magnifiques (et la qualité du site) depuis début mai a favorisé les arrêts-séjours. La rénovation du chalet d'accueil, pose d'une barrière coulissante, l'aménagement de l'entrée des sanitaires, l'entretien quotidien des espaces ont rajeuni et embelli notre camping très prisé des touristes français et étrangers de passage dans notre petite cité comtoise de caractère.

Le Presbytère

Depuis quelques années, la commune de Quingey a décidé de rénover le presbytère avec la participation des communes du canton : aménagement intérieur, fenêtres, cuisine et cette année un magnifique escalier.
L'année prochaine un renouvellement de façade est prévu, nous aurons pratiquement effectué les gros travaux nécessaire à cette bâtisse ancienne

Comité de rédaction

Responsable: Jacques BREUIL

Rédacteurs : S.FAIVRE, F.LOPEZ, J . HENRY-LELOUP, C. DAUPHIN, Y.BILLOD-LAILLET, J-C. GOY

Infographes : Elsa PERRONE - Jocelyne DETOUILLON

Impression : Imprimerie Simon, Ornans

Distribution : Services Municipaux

Courrier envoyé
aux Maires du Canton de Quingey

CENTRE DE RÉADAPTATION

B. P. n° 5
25440 QUINGEY
☎ : 03-81-54-67-66
fax: 03-81-54-67-97

Madame, Monsieur le Maire,

La maison de retraite de Quingey dispose de 4 lits d'hébergement temporaire. Cette forme de prise en charge, complémentaire aux interventions de service de soins à domicile de l'établissement (SSIAD) permet de renforcer la démarche de maintien à domicile mise en priorité dans le schéma départemental gérontologique.

Ce type d'accueil limité dans le temps (3 mois) s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation de crise : absence des aidants, départ en vacance, travaux dans le logement, épuisement du conjoint, etc. Il peut également s'utiliser comme premier essai de vie en collectivité avant l'entrée définitive à la maison de retraite ou servir de transition avant le retour à domicile après une hospitalisation qui ne nécessite pas une prise en charge en soins de suite.

L'hébergement temporaire est une alternative à l'hébergement permanent souvent ignorée par nos concitoyens ou peu utilisée parce qu'il est difficile de trouver une place au moment où naît un besoin. C'est une réalité observable à laquelle nous voulons remédier. La construction de la nouvelle maison de retraite, en particulier l'ouverture d'un secteur protégé de 36 lits dédiés aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, constitue une réelle opportunité de développer cette formule que nous entendons promouvoir.

S'occuper à domicile de son parent ou de son conjoint est un engagement lourd et souvent sans répit. Nous pensons que l'hébergement temporaire constitue une réponse pour soulager les aidants et offrir à leur parent un accompagnement relationnel et médical sécurisant.

Nous tenions à vous le faire savoir en vous demandant de bien vouloir répercuter cette information auprès des habitants de votre commune.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, à nos sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Directeur

P. LAURENT

CENTRE DE READAPTATION ★ 25440 QUINGEY ★

Le Président
du conseil de surveillance

Jacques BREUIL